

Comité de rédaction : Raymond BASTIEN, Jean COURTIN, Georges DELORME, Yves GÉROT, Claude LEMAITRE

Agenda

Rencontres régionales 2020

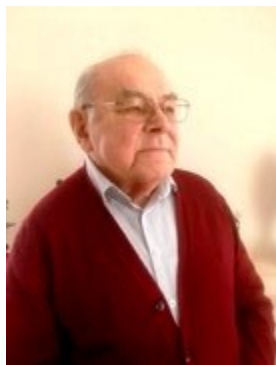
- **21 avril : AURA** à Vichy
- **10 juin : Grand Est** au musée Laliq et la cristallerie Miesenthal
- **18 juin : Bretagne-PDL-Poitou Charentes** à Pontivy
- **22/26 juin : la Suisse** se rend à ... (lieu à déterminer)

Voyages 2020

- **3/7 mai : Hollande**
- **1/8 oct : Roumanie**

Congrès de l'association

- **du 8 au 10 septembre 2020** à la Grande Motte avec pour thème « Urbanisme et architecture en Occitanie »
- **du 7 au 9 septembre 2021** à Martigny (Suisse)



La vie des adhérents

Maire en commune rurale

C'est à la campagne, dans la propriété familiale, que nous avons pris notre retraite. Aussitôt j'ai été sollicité pour intégrer le conseil municipal. S'en est suivie mon élection de maire.

Maire, c'est avoir officiellement deux casquettes :

1) Agent de l'État, sous l'autorité du préfet, ce sont les fonctions administratives, sous celle du procureur de la République, ce sont les fonctions judiciaires. Le maire est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Pour l'état civil le plus agréable est la célébration des mariages. Le sont également les baptêmes républicains, cérémonie faite en application d'un décret du 20 prairial de l'an II.

Moins drôles sont les procès-verbaux à dresser pour défaut d'obligations civiles.

2) Agent exécutif de la commune, le maire est chargé d'appliquer les décisions du conseil municipal.

Deux sujets prédominant :

Les travaux pour l'entretien et les investissements.

La gestion financière : comme chez soi, on fait avec ce que l'on a. Pour ma commune, les ressources courantes sont les dotations de

fonctionnement versées par l'Etat, les produits divers, les recettes fiscales.

- Les dotations de l'Etat : le maire a peu d'influence, il prend ce que l'Etat donne.

- Les recettes fiscales : le conseil municipal a pouvoir de décision par le vote des taux. Le maire et la commission communale des impôts directs (CCID) ont la responsabilité de la mise à jour des bases.

- Dans ma commune les frais de personnel représentent 50% des frais de fonctionnement, 30% sont des charges d'entretien et d'usage.

- Les marges de manœuvre sont donc limitées. D'où un subtil jonglage pour le maire entre le souhaitable et le possible. Les subventions ne sont qu'un complément de l'auto-financement. Ma vie de maire a été celle d'un quêteur, d'un chasseur de subvention.

3) Le maire, représentant de l'Etat et gestionnaire de la commune, certes mais bien plus au quotidien. C'est lui qu'on sollicite pour des sujets aussi variés qu'in vraisemblables.

4) Enfin, quatrième casquette : le traitement de l'imprévu, à toute heure, de tous genres.

François AUGÉ

Ce texte n'est que le condensé d'un développement à lire sur le site pour une approche plus précise du sujet.

La vie de l'association au niveau national

Nouveaux adhérents

Claude MENNELLA (ancien Délégué Régional Bourgogne GDF-SUEZ)

Anne RETAILLEAU (chef de mission Contrôle Interne comptable et financier Enedis)

Ils nous ont quittés

Jean BOUYGE (ancien Inspecteur Comptable et Financier région Bourgogne)

Roger LATREILLE (ancien Conseiller Juridique Régional région Rhône Alpes)

Robert MONTAULIEU (ancien Attaché Technique Electricité région Auvergne)

Gérard VIALA (ancien chef de Groupe Approvisionnement région Aquitaine)

Conseil d'Administration du 6 février 2020



Pour la troisième année consécutive notre Conseil d'Administration s'est réuni le 6 Février dans la tour ENGIE à la Défense. Forte affluence à l'accueil puis rapide voyage en ascenseur pour le 31^{ème} étage. Jeudi 6 février, jour oh combien mémorable, puisque c'est celui où le conseil d'administration de l'énergéticien a décidé de ne pas renouveler son mandat à Isabelle Kocher, seule femme Directeur Général d'une entreprise du CAC40.

Participants : huit membres du CA et deux adhérents invités (R.Bastien, C.Carbasse, Y.Gérot, C.Lemaitre, G.Lepin, A.Pilat, JM. Revaz, C.Rudloff, PL.Demandre, A.Suissa)

Ordre du jour

- **Evolution des effectifs et mise à jour de l'annuaire**
- **Finances**
- **Congrès à venir**
- **Calendrier cyclique de la préparation de la Lettre**
- **Evolution de l'association (La Lettre dans sa nouvelle présentation, le nouveau site Internet)**
- **Avancement des contacts externes**
- **Plan d'actions correspondant aux 5 ambitions**

Les points à retenir :

- Poursuite de la diminution du nombre de cotisants sur les trois dernières années. Action de mise à jour de l'annuaire prenant en compte les membres qui ne s'acquittent plus de leur cotisation depuis plusieurs années.

- **Congrès 2020 La Grande Motte** : les derniers contacts avec les prestataires seront pris pour l'envoi des bulletins d'inscription avec la Lettre de mars.

- **Congrès 2021 Martigny** (Suisse) : le programme présenté lors du CA de septembre dernier est validé.

- Le nouveau site Internet est prêt (voir les informations en page 3). Un message adressé à l'ensemble des adhérents accompagnera le lancement du site le 15 mars.

- Contacts pris par le Président avec : EDF, Enedis, GrDF, GRTgaz, FNCCR, ENGIE, associations (CNR, Ampère, SEE, IRENE) courant 2019.

- Ambitions : Plan d'actions

- Ambition 1 : Maintenir vivantes les racines historiques de l'Association,
- Ambition 2 : S'ouvrir au monde des énergies,
- Ambition 3 : Maintenir la convivialité,
- Ambition 4 : Constituer une aide pour passer de la vie active à la vie de retraité,
- Ambition 5 : Etre un lieu où les membres peuvent valoriser et partager leurs connaissances et expériences, à l'interne comme à l'externe de l'association.

Un travail préparatoire a été mené par plusieurs membres et invités du CA pour la traduction de ces ambitions en plan d'actions. Les propositions, enrichies de quelques points, sont validées par les membres du CA. Le nouveau site Internet constituera une aide précieuse pour la mise en œuvre de ce plan.

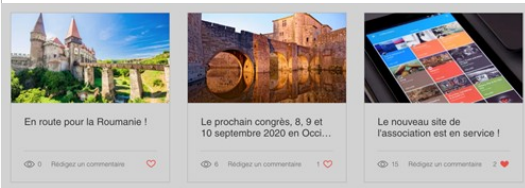
La vie de l'association au niveau national (suite)

Un nouveau site Internet pour de nouvelles ambitions

Bienvenue sur le nouveau site de l'association ! Une page se tourne avec ce nouveau site mais n'oublions pas de saluer comme il se doit l'ancien site qui a rendu de fiers services et son concepteur et mainteneur, Jean COURTIN. Voici l'adresse du nouveau site de l'association : www.association-du-monde-des-energies.com

Un grand nombre de pages sont accessibles tant aux membres qu'au grand public. Par contre quelques pages sont réservées aux seuls membres de l'association. Pour y accéder il suffit de s'identifier une seule fois. Vous serez alors enregistré une fois pour toutes comme membre du site. **Vous trouverez en page d'accueil du site un tutoriel à télécharger qui vous guidera pas à pas pour vous connecter la première fois.**

Mais parlons plutôt de notre nouvelle vitrine ! Voici à droite la page d'accueil de notre nouveau site. Elle donne accès à un certain nombre d'informations et, notamment, à la plaquette d'information et au bulletin d'adhésion. Vous retrouverez toutes les rubriques de l'ancien site : L'Association, La Lettre, Les Congrès, Les Voyages, Les Régions et votre Espace Membres, accessible, je le rappelle, aux seuls membres de l'association.



La grande nouveauté de ce site, c'est la **présence d'un blog**. Alors comment ça marche un blog? Un blog ce sont des articles qui sont publiés par les administrateurs du site et sur lesquels vous pouvez réagir en commentant ou en posant des questions. C'est donc un espace d'échange. Seuls les membres de l'association peuvent intervenir sur le blog. Il faudra donc vous

connecter pour cela. Les trois articles les plus récents sont publiés sur la page d'accueil. Pour accéder à un article, cliquez sur l'image, la page du blog s'ouvre alors et vous pouvez prendre connaissance de l'article plus en détail et commenter en bas de page si vous le souhaitez. Ah, encore une chose à propos du blog : lorsqu'un article est publié, vous en êtes informé par courriel. Sympa non, de penser à vous pour que vous ne ratiez aucune info ?

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne navigation sur ce nouveau site, qui, je l'espère, vous apportera toute satisfaction. A bientôt donc sur la toile !

Alain SUISSA

La vie de l'association dans les régions

Les Suisses à Villars le 7 février 2020

Comme chaque année à la même époque, les membres suisses avaient rendez-vous sur les hauteurs de Villars pour leur traditionnelle sortie d'hiver. Ce jour-là, 9 skieurs émérites et un marcheur, Alain, se sont retrouvés pour partager une sympathique journée sportive et amicale.

Après avoir dévalé les pentes jusqu'aux Diablerets afin de tenter de tester la piste de descente créée pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse qui venaient de se terminer (heureusement pour certains, ils n'ont découvert ce nouveau tracé qu'au bas de la pente !), les skieurs ont rejoint le

restaurant de L'Etable vers 14h où Alain les attendait de pied ferme devant l'apéritif.

A la fin d'un excellent repas à rallonge accompagné de nombreux grands crus de la région et au vu de l'heure (16h00 !), les moins courageux (ou les plus prudents) ont rejoint leur voiture en télécabine avant de terminer cette belle journée chez un vigneron de Bex où Freddy, le GO de la journée, nous avait organisé le pot de départ !

Malheureusement, cette année encore, nous avons déploré l'absence de quelques amis français. Afin de les encourager à

nous rejoindre, je remplace pour une fois notre traditionnelle photo de sportifs, équipés de pied en cape avant d'affronter les difficultés de la neige, par un cliché plus convivial et apte à inciter quelques indécis à venir partager, l'an prochain, cette belle journée avec nous ! **Jean-Marc REVAZ**



Ampère, le savant à l'origine de l'électromagnétisme

Ampère est né en 1775, dans une famille bourgeoise lyonnaise. Son père travaillait dans le commerce de la soie. Erudit, adepte des idées de Rousseau sur l'éducation, il éduqua André-Marie dans une totale liberté, sans école ni précepteur.

Ampère profita de la bibliothèque de son père, en particulier de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, pour acquérir tout le savoir de l'époque.

Sa curiosité, sa mémoire exceptionnelle, accompagnée d'un don pour les mathématiques, lui permirent de devenir professeur à l'Ecole Polytechnique à Paris en 1804, puis au Collège de France en 1824, et Inspecteur Général de l'Enseignement jusqu'à son décès à Marseille, en 1836, lors d'une tournée d'inspection.

La jeunesse d'André-Marie, libre, heureuse et insouciante, avait pris fin cependant en 1793, son père, devenu juge de paix à Lyon, fut guillotiné, victime de la Terreur.

André-Marie AMPÈRE

1775

Naissance à Lyon

1804

Professeur à Polytechnique

1821

Réalisation du premier
moteur électrique

1836

Décès à Marseille

1881

L'Ampère devient l'unité
d'intensité du courant
électrique

Outre les sciences, il se passionne jusqu'à son dernier jour pour la philosophie, avec le projet, non terminé, d'établir une classification ordonnée de toutes les connaissances, littéraires, philosophiques, scientifiques.

Mathématicien reconnu, mais amateur éclairé de chimie, de 1804 à 1814, il contribua à la découverte des éléments simples (chlore, fluor, ...), ainsi qu'à la théorie « moléculaire » (loi d'Avogadro-Ampère).

C'est en 1820 qu'il revient avec passion à un domaine de recherche déjà abordé dans sa jeunesse, et qui le rendra célèbre, l'électricité.

Volta, l'inventeur de la pile électrique en 1800, ne voyait encore dans les effets de la pile qu'une succession de charges et décharges. C'est Ampère qui définit en 1820 la notion de courant électrique circulant à l'intérieur de la pile et à l'extérieur dans le circuit conducteur.

Cette découverte valait bien qu'en 1881 le Congrès international des Electriciens à Paris donne le nom d'ampère à l'unité d'intensité du courant électrique.

Son interprétation de l'expérience du danois Oersted en 1820, montrant l'influence d'un courant électrique sur une boussole, a ouvert la voie à la révolution industrielle de l'électricité au XIX^e siècle.

Il imagine que d'infimes courants circulent dans les aimants, et établit les lois mathématiques d'interaction entre des éléments de courant. Cette découverte a conduit immédiatement, en 1821, à la réalisation du premier moteur électrique.

Ampère eut rapidement l'idée d'applications techniques de l'électrodynamique, telles que le télégraphe électrique, l'électro-aimant, ...

Le moteur électrique deviendra à la fin du XIX^e une machine industrielle efficace avec l'avènement des génératrices réversibles à induction. Ce phénomène d'induction fut mis en évidence par Faraday en 1831.

Cette année 1831 vit naître Maxwell, le grand physicien de l'électromagnétisme. En hommage à l'œuvre d'Ampère, il considéra celui-ci comme « le Newton de l'électricité ».



Découvrez le programme sur
www.ampere2020.fr



En 2020, La Société des Amis d'Ampère et la Société des Electriciens (SEE), célèbrent **le bicentenaire de la découverte des lois de l'électrodynamique par Ampère**. Des événements sont prévus à Lyon (Maison d'Ampère, musée des Confluences, ...) et Paris (musée des Arts et Métiers, Palais de la Découverte), avec des expositions et des conférences, ainsi qu'un festival les 26, 27 et 28 juin à Poleymieux au Mont d'Or.

Georges DELORME